



Compte-rendu de l'atelier d'échanges sur la prise en compte des normes sociales et de l'agentivité dans les projets/programmes de changement social et comportemental (CSC) en matière de nutrition et de santé de la reproduction au Burkina Faso.

Ouagadougou, le 04 septembre 2024

Rapporteur

Amendé par

M. Pascal GUIGMA
Chargé du Suivi, Evaluation, Redevabilité et Apprentissage

M. Eugène BAKOUAN
Chargé de projets

I- DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE DE L'ATELIER

Le **mercredi 04 septembre 2024** à 09h30mn, s'est tenue dans la grande salle de réunion du Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales (SPONG), l'atelier d'échanges sur la prise en compte des normes sociales et de l'agentivité dans les projets/programmes de changement social et comportemental (CSC) en matière de nutrition et de santé de la reproduction au Burkina Faso. La modération de cet atelier a été placée sous la responsabilité du Directeur de la Promotion et d'Education pour la Santé du Ministère de la Santé du Burkina Faso, par ailleurs président dudit atelier. Il a été secondé par M. Eugène BAKOUAN, Chargé de projets au SPONG qui a appuyé la conduite des travaux du jour.

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par 03 allocutions : (i) celle du représentant du SPONG assurant l'intérim de la coordination, M. Alassane BOUGMA ; (ii) l'allocution de Mme Mariam DIAKITE, Coordinatrice régionale représentant la Communauté d'Apprentissage sur les Normes Sociales et l'Agentivité (CAPANS) basée à Bamako et le discours d'ouverture de M. le Directeur de la Promotion et d'Education pour la Santé (DPES).

Prenant la parole au nom du SPONG, le Coordonnateur par intérim a d'abord souhaité la bienvenue aux différent-e-s participant-e-s, ensuite salué la pertinence de la thématique qui sera abordée au cours de l'atelier notamment « *la prise en compte des normes sociales et l'agentivité dans les projets/programmes de changement social et comportemental (CSC) en matière de nutrition et de santé de la reproduction au Burkina Faso* ». Enfin il a souhaité une participation active des participant-e-s en vue de l'atteinte des objectifs fixés pour cet atelier. Par la suite la parole a été donné à Mme Mariam DIAKITE, qui a également salué les participant-e-s et leur souhaiter les bienvenus à l'atelier. Elle a ensuite rappelé le contexte de mise en place de la communauté d'apprentissage sur les normes sociales et l'agentivité dans les projets et programmes de santé avant de chuter sur la nécessité de doter le Burkina Faso d'une plateforme sur cette thématique afin de dérouler le programme de la CAPANS dans notre pays. Le mot d'ouverture a été prononcé par Monsieur le Représentant du Ministère de la Santé, le président de la séance. Il a salué l'opportunité de cette rencontre au regard de son arrimage avec la stratégie nationale de santé communautaire du Burkina Faso. Il a souhaité que la réflexion soit engagée et poursuivie au Burkina Faso sur ces défis liés à la prise en compte des normes sociales et l'agentivité dans les programmes et projets de santé avant d'insister sur son engagement à accompagner les OSC dans cette voie.



Au total, 26 participants dont 04 femmes ont pris part à l'atelier. A la suite du mot d'ouverture de la séance, s'en est suivi la présentation, l'amendement et l'adoption de l'agenda du jour, ainsi que la présentation des participants à tour de table et la prise de la photo de famille.

II- DES OBJECTIFS DE L'ATELIER

L'objectif principal de cet atelier était de d'amener les organisations à s'engager davantage dans la recherche et les interventions sur les normes sociales et l'agentivité dans les domaines de la nutrition et de la santé sexuelle des adolescents au Burkina Faso.

Plus spécifiquement, il s'agissait de :

- (i) présenter la CAPANS et ses opportunités aux participants ;
- (ii) définir les concepts d'agentivité, de normes de genre et de normes sociales ;
- (iii) réaliser une étude de cas sur les concepts de l'agentivité et des normes sociales ;
- (iv) échanger sur deux projet de CSC (un sur la nutrition et le second sur la SR) ;
- (v) discuter sur la prise en compte de l'agentivité et les normes sociales dans les interventions de CSC ;
- (vi) identifier les organisations qui effectuent des recherches et/ou des interventions sur les normes sociales et l'agentivité ;
- (vii) identifier les besoins de renforcement de capacités des organisations du Burkina Faso concernant la recherche et les interventions sur les normes sociales et l'agentivité et
- (viii) explorer les pistes de collaboration entre la CAPANS et les organisations, les institutions ainsi que les partenaires techniques et financiers qui participeront à l'atelier.

III- DEROULEMENT DE L'ATELIER

Le déroulement de l'atelier a été ponctué par six (06) aspects essentiels :

- ✓ Un exposé unifié relatif à la présentation de la CAPANS et les normes sociales et l'agentivité
- ✓ Deux (02) exercices de cas pratiques portant sur la Santé Sexuelle et Reproductive (SSR) et la Nutrition
- ✓ Une deuxième présentation portant sur changement de comportement présentée par CERFODES,
- ✓ Une troisième présentation portée sur le changement social, présentée par SOS Jeunesse et défis.
- ✓ Des échanges autour des présentations
- ✓ Des recommandations

De la présentation de la CAPANS

L'objectif de cet exposé est de renforcer les connaissances des participants sur la communauté d'apprentissage, ses missions, ses objectifs et les résultats attendus.

Mme Mariam DIAKITE est la personne ressource qui a fait cette communication aux participants. Elle a été appuyée en cela par le Coordonnateur régional Afrique de l'Ouest de Agency for all M. Hyppolite ROUAMBA.

3.1. De la présentation relative aux concepts « normes sociales et agentivité »

Cette première présentation a permis aux participants de comprendre les concepts de normes sociales et agentivité.

Pour ce qui est des normes sociales, nous retenons essentiellement trois composantes que sont :

CAPACITATION

psychologique (connaissances) ou physique (compétences)

MOTIVATION

automatique (émotion) ou

réfléchie (croyances, intentions)

OPPORTUNITÉ

sociale (influences sociétales) ou physique (ressources environnementales)

Quant à l'agentivité, il existe également trois composantes :

La VOLONTÉ d'agir :

Il s'agit d'une pulsion intérieure qui pousse l'individu à initier une action

La CAPACITÉ d'agir :

Avoir la capacité pratique, les compétences et les ressources nécessaires pour traduire les intentions en actions

Le CHOIX d'agir :

La prise de décision consciente qui guide les actions intentionnelles

3.2. De la synthèse des travaux pratiques portant sur la Santé Sexuelle et Reproductive (SSR) et la Nutrition

Exercice 1 : Cas pratique : L'histoire de Marie (Voir annexe)

Rapport de la thématique « santé sexuelle et reproductive » :

<u>Normes sociales</u>	<u>Composantes d'agentivité</u>
Les enfants sont une bénédiction	Marie décide de se rendre dans une clinique privée (volonté d'agir)
Mariage arrangé	Le choix d'utiliser la méthode contraceptive (choix d'agir)
La méthode contraceptive est mal vue	Le choix sur la qualité du produit (choix d'agir)
Pesanteur socio-culturelle (violence basée sur le genre)	Pesanteur socio-culturelle (capacité d'agir)
La voix de l'homme porte toujours	

Exercice 2 : Cas pratique : L'histoire de Téenin (Voir annexe)

Rapport de la thématique « nutrition »

Normes sociales

1. Joachim a fait venir sa mère du village pour assister sa femme dans la préparation de l'accouchement
2. Joachim se sentait gêner d'assister sa femme dans les travaux ménagers
3. La mère de Joachim voulait donner l'eau de bienvenu au bébé et lui administrer des décoctions
4. Mami commençait à imposer à sa belle-fille quelques instructions sur la fréquence et la variété des repas pour que le fœtus ne soient pas gros
5. Insuffisance de l'intégration de l'allaitement maternelle dans les contrats de travail
6. Absence de point d'allaitement dans le service
7. L'insuffisance du soutien au personnel pour la pratique de l'allaitement
8. Mami a administré de l'eau et des décoctions au bébé
9. Téenin a stoppé l'allaitement exclusif du Bébé
10. Téenin était la seule à faire les tâches ménagères

Agentivité

1. Entraide du couple dans les charges quotidiennes et la construction de la maison
2. Capacité à s'entraider dans les travaux ménagers
3. Engagement du couple pour la pratique de l'allaitement maternelle exclusif
4. Appui de Joachim au soins prénataux de Téenin
5. L'expression du lait par Téenin pour nourrir le bébé
6. Exploration des solutions pour la poursuite de l'allaitement maternelle exclusif
7. Adhésion et application des conseils prodigués par les agents de santé (conseils nutritionnelles soins prénataux...)

Des exposés sur le partage d'expériences de deux organisations sur la prise en compte des normes sociales dans les programmes de santé

3.2.1. De l'expérience du CERFODES

La présentation faite par CERFODES est relative aux résultats d'une étude sur le pouvoir des femmes à prendre la parole en public. De cette présentation, il convient de retenir que globalement, le pourcentage de femmes qui se sentent confortables en parlant en public suivant ces trois dimensions est de 27,4%

3.2.2. De l'expérience de SOS Jeunesses et défis

Dans cette présentation, les acteurs se sont servis des jeux de société pour faire changer le comportement. Le type de jeux utilisé s'appelle Pathways To Change (PTC) qui veut dire « voie du changement » est un jeu qui est mis en œuvre dans le cadre de la mobilisation communautaire. Il vise à aider les ASBC et les pairs éducateurs à comprendre les difficultés liées au changement social de comportement.

Il aborde la voie à suivre pour atteindre le bien-être familial sur les plans individuel et collectif. Il se joue entre 6 à 8 personnes. Il permet d'identifier les barrières personnelles, sociales et environnementales ainsi que les facilitateurs/solutions du même ordre.

3.2.3. Des échanges autour des présentations

Les échanges des participants étaient principalement axés des exemples de normes sociales dans certaines communautés et leurs répercussions sur la recherche de soins et surtout les approches pour les influencer positivement en faveur de la santé des communautés.

IV- DES RECOMMANDATIONS

A l'issue des échanges, il était question de proposer une organisation au Burkina Faso qui va porter le lead des activités de la CAPANS-Burkina Faso. Unanimement, l'assemblée a désigné le SPONG pour être l'organisation qui sera lead dans la coordination de ces activités au Burkina Faso. Le chargé d'animation du groupe thématique santé M. Eugène BAKOUAN est alors le répondant du SPONG pour la CAPANS. Pour concrétiser la création de la plateforme du Burkina Faso, le SPONG va organiser une rencontre de mobilisation des parties prenantes le 20 septembre 2024 à cet effet.

Aux termes de cet atelier bien nourri, tous les participants se sont vus renforcer leurs capacités en ce qui concerne la prise en compte des normes sociales et de l'agentivité dans les projets/programmes du changement social et comportemental (CSC) en matière de nutrition et de santé de la reproduction au Burkina Faso. Les échanges ont été très intéressants, participatifs et riches en information. Cependant, les participants ont estimé que les 01 journée d'échanges était très insuffisante ne permettant aux participants de s'approprier ces concepts. Le mot de clôture a été prononcé M. Eugène BAKOUAN, chargé de projets du SPONG.

Quelques images illustratives

